PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG

VILLE DE STANSTEAD

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT RU 2023-01

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance régulière du 10 juillet 2023, le Règlement numéro RU 2023-01 visant à uniformiser la numérotation de certains règlements municipaux a été adoptée.

Le règlement modifie et uniformisa la numérotation des règlements applicables par la Sûreté du Québec pour des raisons administratives.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 24 août 2023

Hughes Ménard,

Directeur général et secrétaire-trésorier